

Procédure de partage de cas

Lors d'un travail en collaboration, un utilisateur peut partager un dossier avec un autre utilisateur ayant accès à EVO Assurance.

Partager un dossier avec un autre utilisateur

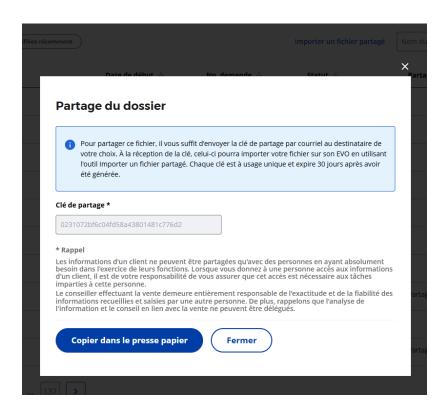
1. Allez dans la section Mes dossiers d'EVO Assurance.



2. Identifiez le dossier client à partager et cliquez sur l'icône de la flèche **Partager ce** dossier.



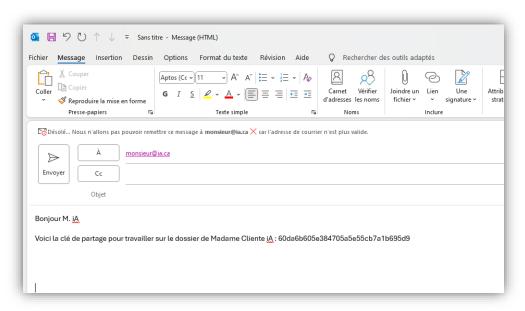
3. Dans la nouvelle fenêtre, cliquez sur le bouton **Copier dans le presse papier** pour copier la clé de partage.





4. Collez la clé de partage dans un courriel et envoyez-là à l'utilisateur souhaité au destinataire désiré (qui doit avoir les droits d'accès pour travailler dans le dossier du client).

Chaque clé de partage est unique et expire après 30 jours.

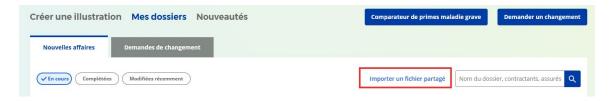


Recevoir une clé de partage par courriel

1. Allez dans la section **Mes dossiers** dans EVO Assurance sur le Web.

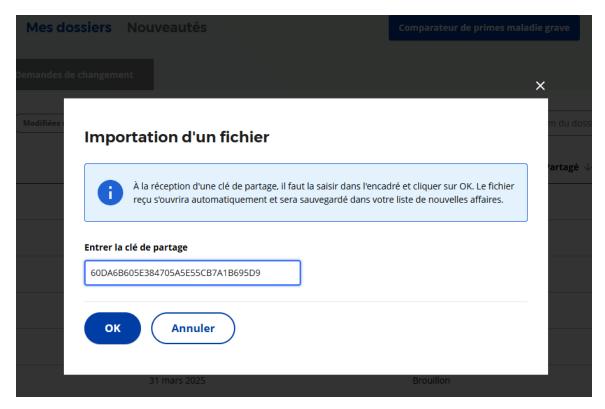


2. Cliquez sur Importer un fichier partagé.

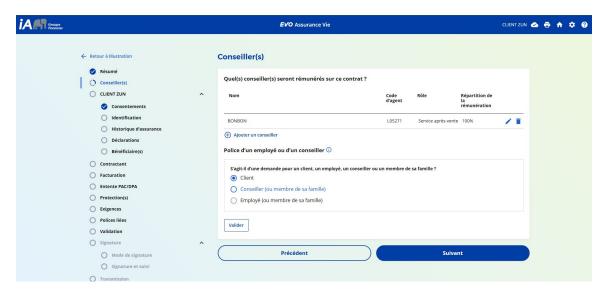




3. Collez la clé de partage qui a été transmise par courriel dans la nouvelle fenêtre.

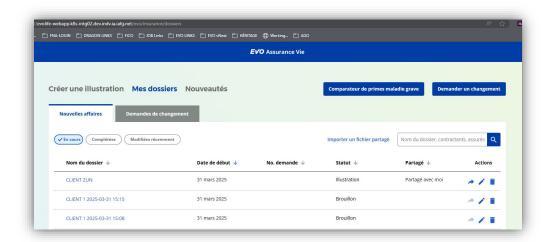


4. Après avoir cliqué sur OK, vous verrez le dossier du client apparaître à l'écran.





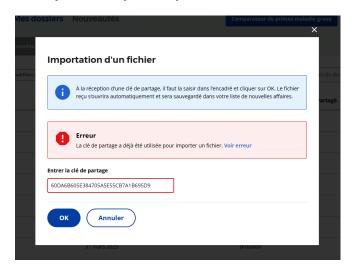
Vous aurez également accès au dossier partagé dans Mes dossiers :



Si l'utilisateur doit transférer à nouveau le dossier à l'utilisateur initial ou à un autre utilisateur, ce dernier devra suivre la procédure de partage de cas.

Voici les messages que vous pourriez rencontrer :

Clé déjà utilisée pour importer un fichier



Fichier existant dans EVO

« Ce fichier existe déjà sur votre EVO. Les informations qui auraient été modifiées depuis sa dernière importation seront effacées. Êtes-vous certain de vouloir continuer ? »

Clé expirée



« La clé de partage est expirée. »